

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/EL/FD/23/AUT/046

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

fdomergue@bourgoinjallieu.fr

Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation
Occupation du Domaine public – stand boulangerie

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

La Boulangerie Au Champ du Pain – 1 Place Nelson Mandela - 38300 BOURGOIN-JALLIEU :

A occuper le domaine public pour la mise en place d'un stand de pâtisseries durant le ramadan :

Du dimanche 19 mars au mardi 18 avril 2023, de 13h00 à 20h30

1 place Nelson Mandela – sur le parvis

- Occupation d'une surface sur parvis de 10m².
- L'organisateur s'engage à rendre les lieux propres.

Le permissionnaire sera tenu de s'acquitter des redevances calculées en fonction de la surface et des linéaires relevés contradictoirement. Un avis de somme à payer lui sera envoyé par la Trésorerie Principale de Bourgoin-Jallieu. Les tarifs appliqués sont référencés dans la décision de voirie DC 2018-176.

A Bourgoin-Jallieu, le jeudi 9 février 2023


Sébastien CHALESSIN

**10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts**